

NOTES CONTRIBUTIVES A L'ÉTUDE DE LA CONFÉDÉRATION ZAÏAN

PREMIÈRE PARTIE

LE PAYS

La Confédération zaïan est un groupement de tribus berbères ayant à peu près toutes la même origine.

Actuellement on considère aussi comme faisant partie de cette confédération deux fractions importantes qui suivent le sort des véritables Zaïan, bien qu'étant d'origine un peu différente.

Ce sont les Ichkern (parfois aussi appelés Ait Ichkern) et les Ait Ishaq.

J'étudierai également ces deux fractions à la suite de la confédération zaïan proprement dite.

Le territoire zaïan très vaste est très difficile à délimiter, même approximativement, les questions de transhumance intervenant toujours.

Avant l'occupation française, les Zaïan avaient parfois des pactes d'amitié avec leurs voisins Smaala, Zemmour, Beni Mguild au moment de la transhumance. Ils empiétaient sur les territoires des uns et des autres. Les voisins, à leur tour, installaient leurs *azzaba* (1) sur le territoire zaïan. De violentes discussions terminées parfois par des coups de fusil, suivaient ces installations.

Ainsi encore maintenant, de nombreux Zaïan, en parlant des terres appartenant à leurs voisins disent : « Elles sont à nous, puisque nos troupeaux y passaient l'hiver. »

Je crois qu'on peut fixer approximativement les limites du territoire zaïan de la façon suivante :

Au Nord-Ouest, une ligne partant de l'oued Beht et aboutis-

(1) Fermiers.

sant au Grou jalonnée par Ouldjet Es Soltane, Sidi Moussa, Tirza et Touhama.

A l'Ouest, le Grou moyen jusqu'à hauteur de Sidi Lamine, puis une ligne passant par le Berki, le Djebel el Hadid et le confluent Oum er Rebia-Sérou.

Au Sud-Est et à l'Est l'oued Sérou, puis une ligne jalonnée par les sources de cette rivière, Tizi Maâchou, Bekrit, Nord-Est d'El Hammam, Est de la kasba des Ait Imjane et l'oued Beht.

Ce qu'il importe de connaître actuellement c'est le pays qui, encore inconnu, situé au Sud de Khenifra, verra bientôt son sol foulé par de nombreuses colonnes.

J'essayerai de relever ici tout ce qui pourra être intéressant.

LE SOL. — Le territoire zafan, comme probablement toutes les autres parties du Maroc, est composé de terres « tirs » ou terres noires, « hamri » ou terres rouges, sablonneuses et caillouteuses et enfin de « remel » ou terres sablonneuses.

Je ne donnerai pas d'autres détails, des renseignements très complets ayant été donnés sur la nature de ces terres par des auteurs compétents.

Quant au sous-sol, il est impossible de le connaître par renseignements, les indigènes qui se contentent de gratter le sol pour leurs labours ne s'en occupant nullement.

RÉGIME DES EAUX. — Plusieurs cours d'eau prennent leur source sur le territoire zafan ou l'arrosent : l'Oum er Rebia, le Grou, le Bou Regreg, l'oued Beht et certains de leurs affluents.

Je ne m'occuperai que du premier, l'Oum er Rebia, qui est plutôt un fleuve qu'une rivière. Il a même parfois l'allure d'un torrent.

Il prend sa source en plein pays zafan au lieu dit « Ouïouam ». Jamais à sec, l'Oum er Rebia était utilisé autrefois pour le transport des « guenater » (madriers), qu'on rassemblait en forme de radeau et sur lesquels s'installait un indigène muni d'une sorte de gaffe dont il se servait pour conduire sa primitive embarcation.

AFFLUENTS DE L'OUM ER REBIA. (Rive droite).

L'oued Tanefnit, prenant sa source à Ait Sidi Youssef et se jetant dans l'Oum er Rebia chez les Mrabine, en aval du gué « Asaka Ichkiken ». Très court et peu important, c'est plutôt un ruisseau qu'un oued.

L'oued Teguet qui prend sa source à Sidi Chérif près de Mrirt et rejoint l'Oum er Rebia en amont d'El Bordj à « Mzizem ». Cet oued à sec l'été — on rencontre cependant quelques gueltas (1) - prend en hiver les allures d'un véritable torrent.

L'oued Bou Imzeddaou, venant de Bou Kerkour, grossi des eaux de l'oued Tichout n'Aïssa qui prend sa source à Saiha au nord du Djebel Bou Haiati, rencontre l'Oum er Rebia à Assaka ou Hammad, au pied du Djebel El Hadid, au même point que l'oued Sérou.

AFFLUENTS DE L'OUM ER REBIA. (Rive gauche).

L'oued Aziza, venant du Dchar Aziza, chez les Mrabtine, se jette dans l'Oum er Rebia à Azrizem, au même point que l'oued Teguet. L'oued Aziza a toujours de l'eau. Il est même assez important l'hiver.

L'oued Amassin prenant sa source près du « Dchar Ait Sidi ben Aomar », vient se jeter dans l'Oum er Rebia entre El Bordj et Assaka el Mrabtin (2) au lieu dit Medghaghas. Le Dchar « Ait Sidi ben Aomar » bâti au pied du djebel Taroumit, entre Akellal et Oulrès, appartient à des Chorfa.

L'oued Taghit, qui prend sa source à « Bab ou Hamroud » rejoint l'Oum er Rebia entre El Bord et le Djebel Taghat. Le lit de cet oued est presque à sec en été, on n'y trouve que quelques flaques d'eau.

L'oued Bou Zkour prend sa source à Tayougona Oulili près d'un Ksar (village fortifié) (3). Après avoir reçu à Sidi M'Hammed el Mesnaoui au pied de l'Aqlibous les eaux de l'oued Azedin qui prend lui-même sa source au Dchar Takhoulant; l'oued Bou Zkour rejoint l'Oum er Rebia au lieu dit « Farra » au pied du Djebel Bou Guergour, en aval de Khenifra.

L'oued Serou qui prend sa source à Tahabchan, à la limite des territoires Zaïan et Beni Mguild, reçoit plusieurs affluents :

1° A Tisloula, chez les Ait Ihand : l'oued *Kerrouchen* qui vient du Dchar de Kerrouchen.

2° A Tirza : l'oued *Azrou* venant d'Azrou des Ait Lahsen.

3° Enfin à Tilougguit Tahizzoun, le plus important : l'oued

(1) Flaques d'eau.

(2) Village non fortifié.

(3) Ce Ksar fut célèbre au moment du conflit Zaïan (Mai 1918).

Ichbouka, communément appelé oued Chbouka, qui prend sa source à Oualili (dchar appartenant à Miami ould el Fassia et situé à Admer), et qui grossi lui-même des eaux de trois oueds de moindre importance :

a) L'*oued Amougnier* venant de Takhabit (situé au pied du Djebel Tamellal), rencontre l'Ichbouka à Tabraaquouit ;

b) L'*oued Bou Mzil* qui prend sa source à Titouargh, se jette dans l'Ichbouka à Tabraaquouit également ;

Il prend parfois dans sa partie supérieure le nom de oued Titouargh, du lieu qui lui a donné naissance ;

c) L'*oued Arrougou*, plus important que les deux rivières précédentes, prend naissance au milieu du ksar d'Assouel et rejoint l'Ichbouka à Sidi Aissa Ou Noulh.

Ces trois rivières ont de l'eau toute l'année ; leur courant est parfois très rapide en hiver.

L'*oued Serou* ainsi grossi se jette dans l'Oum er Rebia à Tife-raouini en amont du pont de Kheliada appelé aussi pont des Ait Ishaq.

Un pont en bon état se trouve sur le Serou à quelques mètres en aval du confluent de cette rivière et de l'Ichbouka. Il a d'ailleurs donné son nom à ce confluent « Tilougguit 'Tahizzoun (1) ».

Tels sont les affluents que reçoit l'Oum er Rebia en traversant le territoire zaïan. De nombreux autres le grossissent plus loin ; mais en pays plus connu.

CLIMAT. — Il nous faut d'abord diviser le territoire zaïan en deux parties :

1° Le djebel ; 2° l'azaghar.

1° Le mot *djebel* est connu : c'est la montagne simplement ou plutôt la région montagneuse ; celle où les pluies et la neige interdiront aux Zaïan de passer l'hiver. On admet que c'est la région située sur la rive gauche de l'Oum er Rebia

2° L'*azaghar*. Ce mot est moins connu. Les Zaïan l'emploient pour désigner la région à climat tempéré ; celle dans laquelle la neige est très rare, où le bétail peut vivre assez facilement pendant la saison froide.

En un mot, c'est la région située sur la rive droite de l'Oum er Rebia.

(1) Tilougguit : pont en berbère.

1° *Le djebel*. — De décembre à mars en général, la pluie et la neige tombent sans discontinuer.

Le « sihel » (vent d'Ouest) y est très violent.

Pendant ces quatre mois le djebel est inhabitable pour ceux qui n'ont que la petite « tente ». Les troupeaux, toujours sans abri, ne peuvent y vivre. Les montagnards sont donc obligés d'abandonner leurs cimes pour s'installer dans des régions hospitalières qu'ils appellent « azaghar ».

En été, au contraire, le séjour de la montagne est très agréable, la chaleur ne s'y fait pas sentir et les pluies sont fréquentes.

A cette saison le Chergui ou vent d'Est domine.

2° *Azaghar (plaine)*. — On appelle en général Azaghar toute la région qui se trouve sur la rive droite de l'Oum er Rebia.

Là, le climat est plus tempéré, la neige tombe bien parfois, mais elle fond presque aussitôt.

En 1917, cependant elle persista et la plaine fut recouverte d'un épais tapis blanc pendant plusieurs jours. Les Zaïan déclaraient n'avoir jamais vu pareille chose.

Les pluies en temps normal sont assez fréquentes et abondantes.

Le « chergui » et le « sihel » soufflent par intermittence.

Le « chergui » parfois très violent souffle en ouragan.

AGRICULTURE. ÉLEVAGE. — Avant l'occupation française, les Zaïan divisèrent leur territoire en deux régions bien distinctes :

a) L'outa (la plaine); b) La ghaba (la forêt).

Ces deux régions correspondent à celles que nous avons déjà étudiées sous d'autres noms « Azaghar » et « Djebel ».

a) L'*Outa* est en général la région comprise sur la rive droite de l'Oum er Rebia;

b) La *Ghaba* du Djebel est la région comprise sur la rive gauche du même oued.

Les Zaïan n'avaient de terrains de labour que dans la plaine, mais il ne faut pas croire qu'ils labouraient toute la plaine; ils n'en labouraient que juste ce qui leur était nécessaire, étant plutôt des pasteurs que des cultivateurs.

Les Berbères sont d'ailleurs comme les Arabes, peu enclins à fournir un effort de longue durée. Étant très sobres, ils se contentent de peu et ce peu ils essayent de l'obtenir le plus aisément.

ment possible, en se livrant à l'élevage qui ne leur demande aucune fatigue.

La plaine était donc labourée de ci et de là ; mais la plus grande partie était laissée en friche et servait à faire pâture les animaux en hiver, lorsque la neige — ce grand ennemi des Zaïan — chassait de la montagne ceux qui y avaient planté leur tente en été.

Une petite modification a été apportée dans la vie des Zaïan lorsque nos troupes ont pris possession de quelques points leur appartenant.

L'occupation de Guelmous, Sidi Lamine, Mirt et enfin Khenifra permet bien aux différentes fractions Zaïan d'aller avec leurs troupeaux hiverner sur la rive droite de l'Oum et Rebia, mais ces fractions n'osent pas labourer les parcelles de terre qu'elles possèdent dans cette même région.

Elles ont été contraintes de se contenter des peu nombreux terrains qu'on trouve en montagne.

Les laboureurs zaïan, jadis conduisaient les charrues en contournant simplement les touffes de palmier nain, de jujubier, les pierres, etc... Le travail était moins pénible et la moisson aussi importante puisqu'on pouvait agrandir son champ sans gêner son voisin.

Aujourd'hui les terrains de labour sont petits et peu nombreux. Aussi faut-il avant d'entreprendre les labours, les débarrasser des grosses pierres, lentisques, jujubiers sauvages et autres broussailles.

Certains propriétaires ont même dû abattre de gros arbres pour pouvoir trouver un coin de terre susceptible à leur fournir les quelques sacs d'orge et de blé qui leur étaient nécessaires pour l'année.

Les Zaïan cultivent également le maïs en assez grande quantité. On rencontre aussi quelques rares champs de sorgho, pois chiches, fèves et lentilles.

La culture maraîchère est assez en honneur en montagne. On trouve, en effet, de nombreux jardins qui, abondamment arrosés, produisent de beaux légumes qui sont vendus sur tous les marchés du territoire et même au poste de Khenifra.

De nombreuses espèces d'arbres fruitiers, tels que : figniers, grenadiers, pêchers, pruniers, abricotiers, cognassiers, mûriers, oliviers viennent très bien dans le Djebel.

Il m'a été permis d'en voir quelques-uns à Khenifra. Je suis convaincu que convenablement greffés, ils donneraient de superbes fruits.

La vigne vient très bien sans être véritablement cultivée. Sans demander autant de soins qu'en France, la belle vigne importée donnerait d'excellents résultats.

Nous trouvons en pays Zaïan, comme d'ailleurs dans tout le Maroc je crois, trois sortes de terres : tirs, hamri et remel.

Les Zaïan choisissent le tirs pour le blé, les lentilles, les pois chiches et les fèves.

Ils utilisent le hamri pour le blé, l'orge; les citrouilles et les pastèques.

Enfin dans le remel, ils n'ensemencent que de l'orge.

Le territoire Zaïan peut offrir de gros avantages à celui qui voudrait s'occuper d'agriculture; mais il serait encore préférable de faire de l'élevage en grand.

ÉLEVAGE. — L'élevage, comme je l'ai dit plus haut, est la principale occupation des Zaïan.

Leur pays convient d'ailleurs admirablement par ses pâturages nombreux et abondants à l'élevage des ovins et bovins.

Les habitants de cette contrée ont de superbes troupeaux qu'ils conduisent l'été dans le Djebel où l'humidité est toujours assez forte pour donner de l'herbe en abondance et l'hiver sur la rive de l'Oum er Rebia où ils ne craignent rien de la neige et des grands froids si préjudiciables aux animaux.

Les Zaïan vendent maintenant leurs boeufs et moutons au service des subsistances de Khénifra, Guelmous et Sidi-Lamine.

Le jour où les Zaïan étant soumis la sécurité du territoire permettra d'exporter du bétail, les éleveurs trouveront dans cette région une source importante de bénéfices.

Les moutons et les boeufs sont plutôt de petite taille mais la race pourrait être facilement améliorée.

Les chevaux, mulets de bât et ânes sont nombreux dans la région.

Les Zaïan, gens de guerre par excellence, ont un culte pour le cheval. On verra souvent un Zaïan couvert de loques et monté sur un très beau cheval.

Les véritables chevaux de la région sont petits, courts, mais très robustes. Ils ne sont peut-être pas très élégants, mais ils sont résistants.

Les grands chefs, lorsqu'ils le pouvaient encore, faisaient acheter leurs chevaux en Chaouïa.

Il y a donc là, pour l'avenir, des échanges à faire — les chevaux contre des bœufs et des moutons.

Quant aux chameaux, ils sont peu nombreux chez les Zaïan. On n'en trouve que chez les Imahzen et dans quelques grandes familles des Mrabrine, Ait Bou Azough et Ichkern.

HABITAT. — *Les habitations.* — Avant notre arrivée, deux villes existaient en pays zaïan : Khenifra et el Kebbab, cette dernière moins importante.

Je ne parlerai pas de Khenifra, la ville d'El Kebbab est en quelque sorte devenue capitale du territoire Zaïan.

Elle n'est pas à proprement parler sur ce territoire; elle est chez les Ichkern. Mais j'ai dit au début de ce travail que je m'occuperai également des tribus qui suivent le sort des Zaïan et qui parfois sont confondues avec eux.

C'est pour cette raison que je ne m'étendrai pas ici sur Kebbab, me réservant d'en parler plus loin. Je dirai seulement qu'il s'y trouve un marché très important avec magasins bien achalandés.

Une autre ville, dont je m'occuperai également plus loin, puisqu'elle est en dehors du territoire zaïan, est à signaler ici : c'est la Zaouia des Ait Ishaq.

En dehors de ces agglomérations, les Zaïan sont groupés en tribus, en douars, très souvent autour d'un *dchar*, d'un *ksar* ou d'une *kasba* (citadelle ou fortin).

On trouve en montagne de véritables châteaux-forts. Ce sont les demeures des chefs, lesquels rappellent nos seigneurs du moyen âge.

Autour de la demeure seigneuriale se groupent, en douars, les sujets qui, en cas d'attaque, s'enferment dans le *dchar* ou la *kasba* qu'ils défendent.

Sur le Djebel Akellal, Haasan a ainsi une kasba qui domine toute la plaine de Khenitra. Il pourrait facilement y soutenir un siège de plusieurs jours.. si l'artillerie n'était pas employée.

Avant 1914, une vingtaine de ksour, dchour ou kasbas seulement existaient chez les Zaïan (1); depuis cette date, d'autres très nombreux ont été construits.

(1) Nous les verrons plus loin au chapitre . ksour, dchour, kasbas.

Les maisons sont l'exception chez les Berbères. L'habitation ordinaire est la « khéma » (tente) qu'ils appellent « akham » pluriel « ikhamen ». Elle est semblable à celles de toutes les autres régions du Maroc. Le poil de chameau ou de chèvre, la laine ou le palmier nain (*doum*) servent à la fabriquer.

On ne voit aucune hutte (*nouala*); les berbères laissent ces habitations aux Arabes.

POPULATION. — Elle comprend actuellement des Berbères, quelques Arabes qui ont abandonné leurs tribus, des nègres esclaves ou anciens esclaves, et enfin, des *Kabbala* (gens du Sud), qui viennent travailler.

Les Juifs n'ont jamais pu s'installer chez les Zaïan qui les tuaient dès qu'ils les rencontraient.

On y trouve cependant quelques anciens Juifs convertis à l'Islamisme (1).

La confédération zaïan comprend huit tribus :

Bouhassonsen, Ait Amar, Ait Sgougou, Ait Harkat, Ait Krat, Ait Yhand, Ichkern, Ait Ishaq.

VIE ÉCONOMIQUE

INSTRUMENTS AGRICOLES. — Les Zaïan emploient exactement les mêmes instruments que les autres tribus du Maroc : charrue en bois, pelle, pioche, binette, etc...

DIVISION DU CHAMP. — Ce sont les mêmes que celles des autres régions du Maroc.

LES SILOS. — Les Zaïan n'ont actuellement aucun silo. Ils en avaient dans la plaine, mais depuis qu'ils se sont réfugiés en montagne, ils n'en possèdent plus et emmagasinent leurs grains dans les dchour.

LE BÉTAIL : *Ses marques*. — Tous les Zaïan marquent à

(1) Le Juif qui voulait aller chez les Zaïan après s'être converti à l'Islamisme faisait demander la protection d'un grand chef. Celui-ci faisait publier sur tous les marchés qu'un juif désirait embrasser l'Islamisme, qu'en conséquence, il le prenait sous sa protection et entendait qu'il soit traité en frère. Le Juif venait alors chez les Zaïan, changeait de nom et était adopté par une tribu.

l'oreille leurs moutons et chèvres. Qu'une tente possède deux ou trois de ces animaux, elle les marquera. Au contraire, les bœufs ne sont marqués que lorsque le troupeau est important. Si un Zaïan n'a que deux ou trois bœufs, il ne les marque pas.

Les bœufs sont toujours marqués à l'épaule.

LES MARCHÉS. — Avant l'occupation française, il n'y avait que six marchés chez les Zaïan :

Lundi et jeudi : Khenifra et Khebbab.

Samedi : Ait Ishaq et Mrabtine.

Lundi et jeudi : Krouchen.

Mardi et mercredi : Sidi Hassane.

Depuis 1914, il y a eu quelques modifications. Sept marchés existent actuellement :

Samedi : Ait Ishaq et Mrabtine.

Lundi et jeudi : Ait Chart; Khebbab et Krouchen.

Dimanche : Souk du Caid et Tinteghalline.

Au moment de la transhumance, les tribus se rendent à Azaghar avec des « tentes » seulement. Aussi les marchés se tiennent presque toujours au même lieu, quelle que soit la saison.

Il n'est pas rare de voir en hiver traversant la plaine à 5 ou 6 kilomètres de Khenifra d'importantes caravanes qui se rendent au marché ou en reviennent.

Cependant, les marchés se déplacent parfois. Un crieur public le fait connaître sur tous les marchés du territoire quelques jours avant.

Un entre autres se déplace très fréquemment. C'est celui du Caid. Se tenant près du douar de Moha ou Hammou, il décampe en même temps que ce douar, c'est-à-dire plusieurs fois par an.

Que trouve-t-on sur ces marchés ? Tout ce qu'on peut rencontrer sur ceux des Arabes d'une région quelconque. En outre, on y vend des armes et des munitions qui atteignent parfois des prix très élevés : Une carabine 92 est vendue 800 francs environ ; un fusil 86 : 600 francs. Les cartouches valent en général 1 fr. 50.

N'oublions pas de parler des tapis qui sont à la mode aujourd'hui et très demandés.

Le grand nombre d'amateurs et la cherté de la laine ont fait tripler en deux ans le prix des tapis zaïan.

Il est impossible de s'en procurer maintenant un de 2 mètres sur 4 mètres à moins de 300 francs... et encore n'en trouve-t-on

pas tous les jours. Ils sont achetés en montagne par des courtiers qui les revendent au marché de Khenifra avec un beau bénéfice.

En dehors des tapis, on trouve en montagne, fabriquées sur place, des sacoches en filali rouge et jaune; des pantoufles de femme en filali rouge (1).

Quant aux objets de luxe, ils sont tous importés de Fez ou de Marrakech, les Zaïan n'ayant en quelque sorte aucune industrie.

LA VIE RELIGIEUSE

Les Zaïan ne sont pas pratiquants. Ils ne prient presque jamais et fréquentent très peu les mosquées. Mais ils jeûnent toutefois pendant le mois de ramadan.

S'ils ne vont que rarement à la mosquée, ils font, par contre, de nombreux pèlerinages aux tombeaux des saints qui sont légion sur le territoire zaïan.

Seuls, les Imhazen et leurs familles prient assez régulièrement.

Les mosquées. — Il y a aujourd'hui sept mosquées chez les Zaïan ce sont : Kebbab, Zaouia Ait Ishaq, Arrougou, Assouel, Krouchen Sidi ou Brahim (Mrabine), Taskert.

Dans les grands douars on trouve parfois une tente mosquée ; mais elle est presque toujours déserte. Elle sert surtout de lieu de réunion à la Djemaa du douar.

Les mosquées servent également d'écoles ; mais les Zaïan n'y envoient pas leurs enfants auxquels ils préfèrent confier la garde des troupeaux.

Seuls les Imhazen et les Chorfa font donner une certaine instruction à leurs enfants, et encore ne le font-ils que depuis très peu de temps.

Le Caid Moha ou Hammou ne voulait pas faire instruire ses fils redoutant de les voir devenir capons. Il voulait en faire des guerriers uniquement occupés de leurs armes.

Aussi peut-on voir maintenant tous les fils du Caid absolument illettrés, obligés de s'en rapporter, pour leur correspondance à un secrétaire plus ou moins dévoué.

(1) Filali ou cuir de Taflalit.

CULTE DES SAINTS. — Les visites aux tombeaux des saints sont assez fréquentes.

Lorsqu'un Zaïani veut demander une grâce à un saint il opère de la façon suivante :

Il offre au saint un chevreau ou un agneau qui vient de naître, lui fend l'oreille et l'emporte chez lui. Lorsqu'il est suffisamment gros il le ramène au tombeau du saint, l'égorge et le distribue à tous ceux qui se présentent.

Si le tombeau a un gardien, c'est lui qui prend l'animal égorgé. Il le vend ensuite pour acheter des bougies qui brûleront sur le tombeau du saint.

Les femmes font de fréquents pèlerinages aux marabouts.

LES ZAOUIAS. — Il n'y a que cinq zaouias en pays Zaïan, ce sont :

Assouel, Arrougou, Ait Ishaq, Kebbab, Ait Nouh.

Il y en avait une très importante à Khenifra avant notre arrivée.

En pays zaïan, ceux qui fréquentent les zaouias sont des étrangers venus, pour la plupart, du Sous et du Tafilalt.

Quant aux Zaïan, en général, ils n'y vont pas. Quelques enfants de grandes familles suivent les cours jusqu'au moment où ils savent un peu lire, mais pas plus longtemps.

Aussi, il est impossible de trouver un seul lettré qui soit un véritable Zaïani. Tous ceux qui sont actuellement chez les Imhazen et dans les douars sont des étrangers venus suivre les cours des zaouias où ils sont reçus, logés, nourris et instruits.

SECTES. — Il y a plusieurs sectes en pays zaïan, ce sont celles des Derkaoua, Kittaniin, Tidjaniin, Naciriin, toutes très connues.

DEUXIÈME PARTIE

LES TRIBUS

La Confédération zaïan comprend huit grandes tribus qui se divisent elles-mêmes en un certain nombre de fractions, sous-fractions et douars.

Les fractions sont elles-mêmes appelées des tribus.

Grandes tribus.	Fractions ou tribus.
Bouhassoussen	{ Hamara. Ait Raho. Ait Chaq. Ait Faskar. Ait Bou Khion.
Ait Amar	{ Izitchoun. Ait Alla. Ait Hatem. Ait Ichcho.
Ait Sgougou.	{ Mrabtine. Ait Abdouh. Ait Moussi.
Ait Harkat	{ Ait Mai. Ait Haddou ou Hammou Ihabbarn. Ait Said Ou Ichcho. Ait Bou Hamad.
Ait Krat.	{ Ait Hamou ou Aissa. Ait Bou Mwil. Ait Bou Mzough. Ait Bou Haddou.
Ait Yhand.	{ Ikhexroun. Ait Reba. Ait Ali Ou Moussa.

Grandes tribus	Fractions ou tribus.
Ichkern.	{ Ait Yacoub ou Aissa. Ait Lahssen. Ait Hamad ou Aissa.
Imzinaten.	{ Ait Bou Yacoub. Ait Mechghan. Ait Abdelkerim.
Ait Ishaq	{ Ait Bou Brahim. Izdouden. Ait Smail. Ait Tanamast. Ait Ousoumana.

BOU HASSOUSSEN. — Cette tribu est soumise. Seules quelques tentes sont encore en montagne.

AIT AMAR. — Comme la précédente, cette tribu est soumise.

Les AIT SGOUGOU, les Ait Yhand et les Ait Ichkern ne viennent pas à Khenifra et n'y sont pas connus.

Je ne vais donc m'occuper que des Ait Harkat et Ait Krat qui sont les plus rapprochés de Khenifra et me contenterai de donner les quelques vagues indications que j'ai pu obtenir sur les autres tribus. Une notice particulière fera connaître les Ait Ishaq.

AIT HARKAT

Les Ait Harkat comprennent :

Les Ait Mai; les Ait Haddou Hammou; les Ihabbern; les Ait Saïd ou Ichcho et les Ait Bou Hammad.

AIT MAI

« Amghar » (ancien) : Saïd ou Raho.

« Kebir » (chef) : Mimoun ou Kerroum.

1^o Ait Kesson; — 2^o Ait ben Ali.

I. — Les Ait Kesson comprennent quatre fractions :

1^o Ait Raho; — 2^o Ait Ikko; — 3^o Ait Kesson et 4^o Ait Mansour.

II. — Quant aux Ait ben Ali, ils se divisent en deux fractions :
1° Ait Azzouz; 2° Ait ben Ali.

1° *Ait Raho*. — Kebir : Bousett ou Chouraq.

a) Ait Hammou. — Kebir : Mohammed ou Bassou. — 30 tentes ou familles.

b) Ait Addou Aissa. — Kebir Bousetta ou Chouraq. — 26 tentes.

c) Ibrachen. — Kebir : El Mahdi. — 36 tentes.

2° *Ait Ikko*. — Said ou Raho Caidi Nhenou Iza.

a) Ait Haddou Brahim. — Kebir : Brahim Ould Lebba. — 28 tentes.

b) Ait Said. — Kebir : Caidi Nhennou Izza et Kheir Ould Simour. — 36 tentes.

c) Ait bou Hassoust. — Kebir : Moha ou Aqqa. — 18 tentes.

d) Ait Ali ou Yacoub. — Kebir : Haddou Ould Raho. — 23 tentes.

e) Ait ben Ikko. — Kebir : Ben Ikko El Korchi. — 28 tentes.

f) Ait Ali. — Kebir : Lahsen Azelmad. — 20 tentes.

3° *Ait Kessou*. — Kebir Mimoun ou Kerroum.

a) Ait Mbaret. — Kebir : Ben Ali Nboutaouinin. 34 tentes.

b) Ait Hammou — Kebir : Mimoun ou Kerroum. — 36 tentes.

c) Ait Aomar. — Kebir : Ould Ikki Amaoul. — 21 tentes.

d) Ikheddaouin. — Kebir : Hadi Nghoucht. — 21 tentes.

4° *Ait Mansour*. — Chefs : ou Hamad. — Assou Ntaleb Ahmed-Belaid ou Hammou.

a) Ait Khouia Brahim — Kebir : Assou Ntaleb Ahmed. — 40 tentes.

b) Ait ben Mansour. — Kebir : Aomar Yamna Hammad. — 20 tentes.

c) Ait Lahssen ou Mansour. — Kebir : Assou d'Bagi. — 18 tentes.

d) Ait Khouia Ali. — Kebir : ou Hammad. — 20 tentes.

e) Ait Lizzouli. — Kebir : Belaid ou Hammou. — 26 tentes.

II. — AIT BEN ALI.

1° *Ait Azzou*. — Chefs : Hammadi Itto Ali. — Eliazid.

a) Ait Aarafi. — Kebir : Mimounn Bour Azizi.

b) Ait Hamad. — Kebir : Hammadi Itto Ali.

- c) Ait Lahssen ou Ali. — Kebir : Raho Mohadi.
 - d) Ait Khouia. — Kebir : Hammou Attab.
 - e) Ait Ali ou Hami. — Kebir : Aachi Ould Ali Nsemma.
- Les Ait Hammad, Ait Lahssen ou Ali et les Ait Ali ou Hammi sont parfois appelés les Ait Mouloud.

2° *Ait ben Ali*. — Kebir : cherif ou Ali.

- a) Ait Mohammed. — Kebir : Chérif ou Ali. — 30 tentes.
- b) Ait Akkl. — Kebir : ou chérif El Hossein Nallabou. — 20 tentes.
- c) Ait Aissa. — Kebir Mbarek Ijji. — 26 tentes.
- d) Imerdatten. — Kebir : Mbarek N'Ali ou Said. — 28 tentes.
- e) Ichaaraouin. — Ch fs : Mbarek Nbarek Nbou Azza Nchaaraoui et Azzouz Nbou Koudia. — 30 tentes.

KASBAS. — Les Ait Mai sont propriétaires de huit kasbas et dchour situés à Azaghar :

1° Ighrem Ait Mansour; 2° Tourtout; 3° Ziar; 4° Tamjoujt;

5° Tireflit; 6° Tabouktat; 7° Tindel Taoughacht et 8° El Krar.

En montagne, les Ait Kessou des Ait Mai ont fait construire à Admer un ksar qui a pris le nom du lieu sur lequel il a été bâti (Ksar Admer).

AZAGHAR.

1° *Ighrem Ait Mansour*. — Située au pied du Djebel Ahssin ou Rouhou au lieu dit Astaazzour, au sud du camp de Guelmous, cette kasba était jadis assez importante. Actuellement, elle est en ruines et ce qui en restait a été incendié par des chercheurs de miel. Elle servait d'asile, avant notre arrivée, aux Ait Mansour.

2° *Tourtout*. — Cette kasba située entre Guelmous et Sidi El Hossein à deux kilomètres environ de ce dernier point, était occupée par les Ait M'Barek qui l'ont abandonnée à l'approche de nos troupes. Actuellement elle est en ruines.

3° *Ziar*. — Ce village également en ruines est situé sur la route de Guelmous à Khenifra à 15 kilomètres environ de ce dernier poste, au pied du Djebel Sehat. Seuls, quelques murs subsistent et pourraient encore être utilisés. Quelques chambres permettant aux Ait Mai d'abriter leurs troupeaux pendant l'hiver.

4° *Tamjoujt*. — Village en ruines comme les autres, à environ

deux kilomètres à l'Est de Ziar appartenait aux Ait Azzouz. Il a été brûlé par des chercheurs de miel.

5° *Tirifti*. — Ce village en ruines également, situé à 4 kilomètres au nord de Ziar, appartenait aux Abtachen des Ait Ikko. Une colonne a campé près de ses ruines sur les bords de l'oued Bou Khmira.

6° *Taboukat*. — Petit village (dchira) complètement détruit ; est situé entre le Djebel Ahssin Ou Bouhou et Sidi Hassin ;

7° *Tindel Taoughacht*. — Ce dchar situé entre le Teguet et Tendra appartenait aux Ait Hammou Ou Mai, avant notre arrivée. Il est complètement détruit maintenant.

8° *El Krat*. — Situé entre Tindel Taoughacht et Teguet appartient également aux Ait Hammou Ou Aissa. Il est en ruines comme tous ceux qu'on rencontre dans la plaine.

MONTAGNES. — Seuls, les Ait Kessou ont un dchar en montagne. Il est construit à Admer entre l'Aguelman du Caid, autrement dit Agnillou et Azerzou, depuis deux ans seulement ; il abrite Mimoun Kerroum, kabir des Ait Kessou et son donar.

En outre, tous les Ait Kessou emmagasinent leurs récoltes dans le ksar d'Admer.

Admer, construit aux sources de l'oued Ichbouka, est le centre d'une région très fertile, dont il assure la sécurité.

En résumé, on peut dire que les Ait Mai ne possèdent qu'un seul ksar. Tous les autres, construits jadis à Azaghar n'existent plus. — J'ai cru cependant devoir les mentionner dans ce travail.

SANCTUAIRES. — Il en existait un, avant l'occupation française, à Tirifti, sur les bords de l'oued Bou Kemifa. C'était *Sidi Bou Zimmour*. Il est actuellement en ruines et complètement oublié.

Sidi Elbaousssein par contre, régulièrement entretenu, est un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Sidi Massaoud, construit entre Kheneg Ed Deffa et Boudjaa, est en ruines et presque complètement oublié.

Sidi Bou Salem, enfin, est simplement un haouch ou mur de pierres sèches. Les bergers y conduisent leurs chèvres lorsqu'elles n'ont pas de lait. égorgeant un bouc et font faire au troupeau le tour du *Haouch*.

Sidi Bou Salem se trouve sur les pentes du Matoursguern, près de Guelmous.

MARCHÉS. — Jadis, les Ait Maj allaient au marché des Ihabbarn, à Sidi Hassine ou à Khenifra. Depuis notre arrivée au pays zaïan, les Ait Mdi fréquentent les marchés Ait Chart. du Caid, etc.. mais n'en ont pas de particulier.

AIT HADDOU OU HAMMOU

Cette tribu est presque entièrement soumise et s'est installée à Camp Marchand. Quelques tentes cependant sont encore en montagne où elles se sont groupées autour de Brahim ou Bagi qui appartient aux Ait Bagi des Ait Bou Mzil, mais qui a abandonné sa tribu pour demeurer auprès de Moha Ou Hammou. Il entraîne à sa suite les Ait Haddou ou Hammou encore insoumis.

Avant notre arrivée au pays zaïan, les Ait Haddou Hammou demeuraient presque toujours à Moulay Ali. Quelques tentes seulement qui possédaient de petites parcelles de terre en montagne suivaient les autres tribus lorsqu'elles abandonnaient l'Araghar pour regagner le Djebel.

KASBAS. — Cette tribu ne possédait que deux kasbas à Moulay Ali : Tachengout, au pied de Moulay Ali qui a été brûlée, comme beaucoup d'autres, par des chercheurs de miel et El Ghrissa, entre le Matoursguen et Tachenghout, en ruine, elle aussi. actuellement.

SANCTUAIRES. — Un seul, Sidi Moulay Ali, est situé sur le territoire des Ait Haddou ou Hammou ; on le trouve sur le Djebel Moulay Ali entre Moulay Bou Azza et Guelmous.

C'était au temps de la *siba* (1) un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Aujourd'hui encore, malgré les difficultés qu'il s rencontrent, de nombreux Zaïan égorgent force moutons et bœufs sur le tombeau de « Sidi Moulay Ali ».

MARCHÉS. — Les Ait Haddou Hammou n'avaient pas de marché. Ils s'approvisionnaient sur ceux des Bouhassoussen.

Actuellement, les quelques représentants de cette tribu qui se trouvent encore en montagne, fréquentent tous les marchés, mais principalement celui du Caid.

(1) Époque où le pays échappait au pouvoir du gouvernement marocain.

IHABBARN

Cette tribu possède de nombreux terrains à Azaghar, mais, par contre, elle n'en a que très peu en montagne. Actuellement, tous les Ihabbarn doivent suivre le sort des Zaïan et se retirer en montagne en été. Ils s'installent alors entre Aksar Ouajjioun et le Bou Ghergour.

En été, ils se rendent à Azaghar et campent à El Goiada et Sidi Hassine.

Les Ihabbarn se divisent en Ait Haddou Ali et Ait Ali Ou Amor. Le principal personnage est Lhassen Ou El Hadj.

1° *Ait Haddou Ali.*

a) Ait Moussa. — Kébir : Mihammed Ou El Hadj, comprennent quatre douars : 1° Ait Taasfaft, 2° Ait Bhou Aïssa, 3° Ait Ali Ou Said et 4° Laabrassin.

1° *Ait Taasfaft.* — Kébir : Mohammed Ou el Hadj. — 15 tentes.

2° *Ait Bhou Aïssa.* — Kébir : Telli Ould Bel Abbas. — 12 tentes.

3° *Ait Ali Ou Said.* — Kébir : Mbarek ou Iguichen. — 50 tentes.

4° *Laabrassin.* — Kébir : Akka El Hossein Hammadi Ou Ebarbt-Haddou Oul Haddou. — 21 tentes.

Une quinzaine de tentes étrangères sont en outre réparties entre les divers douars :

1° Les Ait Ali Ou Said ont en général vingt tentes à Zaouia des Ait Ishaq, huit à Adekisan et les autres à Affelktour.

b) *Ait Kesson.* — Kébir Aqqa Ou El Hadj se décomposent en quatre douars : 1° Ait Bouziane, 2° Iqejtaouine, 3° Ait Laidi et 4° Ait Mbarek.

1° *Ait Bouziane.* — 15 tentes ;

2° *Iqejtaouine* — 11 tentes ;

3° *Ait Laidi.* — 15 tentes ;

4° *Ait Mbarek.* — 17 tentes.

c) *Ait Assou.* — Kébir : Lassen Ou El Hadj, se divisent en trois douars : 1° Ikessouaten, 2° Ait Youssef 3° Ait Imzil.

1° *Ikessouaten* — Kébir Lahssen Ou El Hadj. — 35 tentes ;

2° *Ait Youssef.* — 15 tentes ;

3° *Ait Imzil.* — Kébir : Brahim Nsliman. — 8 tentes.

2° *Ait Ali Ou Amor.*

a) Ait Melloukh. — Kébir : El Hadj Mouloud. Ils comprennent trois douars : 1° Ait Hammadi Ou Mohand, 2° Izeqaten, 3° Ait Ali ou Haqqi.

1° Ait Hammadi ou Mohand. — 16 tentes;

2° Izeqaten. — 8 tentes;

3° Ait Ali Ou Haqqi. -- 18 tentes.

b) Ait Bou Brahim. — Kébir : Mohammed Ablelkader, se divisent en trois douars : 1° Ibouazten, 2° Ait Hammou, 3° Izoumagnen.

1° Ibouazten. — 18 tentes;

2° Ait Hammou. — 22 tentes;

3° Izoumagnen. — 20 tentes.

Il y a, en outre, dix tentes étrangères.

c) Ait Aicha. — Kébir : Lahssen Ould El Mekki. Se décomposent en cinq douars : 1° Arra ou Mouloud, 2° Ait Messaoud, 3° Ait El Mesnaoui, 4° Ait Bouhmane, 5° Ait Aiche.

1° Arra ou Mouloud. -- Kébir : Lahssen ou El Mekki. — 8 tentes.

2° Ait Messaoud. — Kébir : Ou El Herri Ou Messaoud. — 26 tentes;

3° Ait El Mesnaoui. — Kébir : Ben Aissa Ou El Hossein Ben Aqqi. — 13 tentes;

4° Ait Boulmane. — Kébir : Hamad ou Hammou. — 15 tentes.

5° Ait Aicha. — Kébir : Mohamed Ould Ouahi. — 30 tentes; 30 tentes étrangères sont en outre réparties entre les différents douars.

KASSAS-DCHOUR. — Les Ihabbarn étaient jadis propriétaires d'un dchar à Sidi Hassine. Là se tenait un marché très important. Ce dchar dont on n'aperçoit maintenant que des ruines est près de la piste qui relie Sidi Lamine à Guelmous. Ils avaient encore deux petits dchour qui sont en ruines également.

C'était *Tigremt Ouzoumai* construit entre le Tabaimont et Seiba et *Talaïta Ou Guelmous* entre Guelmous et Haddourr.

Cette tribu ne possède aucune construction en montagne.

SANCTUAIRES. — Un seul sanctuaire se rencontre sur le territoire des Ihabbarn, c'est Sidi Hassine, dont une partie a été brûlée. Ce Marabout n'en demeure pas moins un lieu de pèlerinage assez fréquenté.

MARCHÉS. — Les Ihabbarn avaient jadis un marché très important à Sidi Hassine; toutes les tribus y fréquentaient. Actuellement, les *Ihabbarn* sont très gênés; refoulés par nos troupes, ils ont dû se réfugier en montagne où ils ne possèdent que très peu de terrains. Ils ont donc été contraints de s'associer avec de plus favorisés qu'eux et y sont toujours considérés comme des intrus.

Ils n'ont plus de marché, bien entendu, et doivent s'approvisionner sur ceux des autres.

AIT SAID OU ICHCHO

Les Ait Said Ou Ichcho se décomposent en deux grandes fractions qui, elles-mêmes, se divisent en plusieurs parties qui prennent même le nom de tribus étant très importantes :

1^{re} Ait Lahssen Ou Said et 2^{re} Ait Chart.

Les Ait Lahssen Ou Said se divisent en cinq grands douars ou plutôt cinq tribus :

- a) Ait Alla;
- b) Ait Ben Ichi;
- c) Ait Khouia;
- d) Ait Bouhou;
- e) Ait Moussa.

2^{re} Les Ait Chart se décomposent en :

- a) Ait Kessou Ou Said;
- b) Ait Hammou ou Said;
- c) Ait Raho Ou Said.

PREMIÈRE MOITIÉ : AIT LAHSSEN OU SAID.

Les Ait Lahssen ou Said se décomposent à leur tour en cinq grandes fractions :

a) Ait Alla; — b) Ait ben Ichi; — c) Ait Khouia; — d) Ait Bouhou; — e) Ait Moussa.

a) *Ait Alla.*

Sous le commandement de Mohamed Ould Hemad Ould Kenouz, les Ait Alla se divisent en deux groupes (nesf) : 1^{re} Ait Kessou ou Ghazi; 2^{re} Ait Larbi.

1^{re} Ait Kessou Ou El Ghazi : chefs : Mohand Ou Hamas Ould Knouz et Haddou El' Arabi.

Ce premier nesf se divise à son tour en 4 douars :

- a) Ait El Aadj. — Kébir : Hammou Aggoun. — 8 tentes;
- b) Ifertahan. — Kébir : Mohamed Boudi Chaouin. — 19 tentes;
- c) Ifertahan. — Kébir : Mohand ou Hemad Ould Knouz. — 10 tentes.
- d) Ait Hamad Ou Kessou — Kébir : Haddou El Arabi. — 20 tentes;

2° Ait Larbi. — Chefs : Mohammed Ould Abdelkrim, Lahssen Ou Aqqa.

- a) Ait Sidi Youssef. — Kébir : Lahssen Ou Aqqa. — 50 tentes;
- b) Ait Sidi Brahim. — Kébir : Mohamed Ould Abdelkader. — 50 tentes.

Ait Ben Ichi.

Cette tribu qui obéit à Beloua Ould Derra, ne comprend que trois douars peu importants :

- 1° Ait Ou Laabi. — Kébir : Beloua Ould Derra. — 15 tentes;
- 2° Ait Hammou Ou Ichi. — Kébir : Ahmed Ou Iddir. — 30 tentes;
- 3° Ait Ali Ou Haddou. — Kébir : Mohand Ould Mhamed. 10 tentes.

Ait Khouia

Les Ait Khouia se divisent en deux groupes, qui comprennent chacun deux sous-fractions :

I. — Les Ait Bou Chirb et les Ibarrachen.

II. — Les Ait Hammad Ou Ali et les Ait Sidi Mhammed.

I. — 1° Ait Bou Chirb. — Kébir : Mohammed Nomar.

- a) Ait El Hadj Said. — Kébir : Hamani Ould El Hadj Said. — 11 tentes;
- b) Ait Chenima. — Kébir : Mohammed Namor. — 8 tentes;
- c) Ait Ali Nbourghirb. — Kébir : Oulhou Ould Ali Nbourchirb. — 15 tentes.

2° Ibarrachen. — Kébir : Mohamed Ould Ali Ould Ourri.

- a) Iourriten. — Kébir : Mohamed Ould Ali Ould Ourri. — 16 tentes;
- b) Iben Haddouten. — Kébir : Mohamed Ould Said Tahma. — 13 tentes.

II. — 1° Ait Hammad Ou Ali. — Kébir : Hammad Nkhouia;

a) Imzil. — Kébir : El Hadj Haddou El Allouch. — 16 tentes;

b) Ait Hammad Ou Ali. — Kébir : Hammad Nkhouia. — 16 tentes.

2° Ait Sidi Nmad. — Kébir : Ben Tahar Ould Ikhellet;

a) Ait Bou Fertah. — Kébir : Ben Tahar Ould Ikhelef. — 11 tentes;

b) Ait Ali Nsidi Tahar. — Kébir : Mohammed Nali. — 16 tentes.

Ait Bouhou.

Les Ait Bouhou se divisent en deux groupes :

1° Ait Jahih; — 2° Ait Azzouz.

I. — Ait Jahih. — Kébir : Mohamed Ou Griran.

a) Laourdan. — Kébir : Ali ou El Ghazi. — 20 tentes;

b) Ait Haddabi. — Kébir : Haddani Ould Mohammed. — 25 tentes;

c) Ait Kaci. — Kébir : Mohand Ou Griran. — 30 tentes;

d) Ait El Hadj. — Kébir : Hadidouan Ould El Hadj. — 30 tentes.

II. — Ait Azzouz. — Kébir : Hammad Ould Hadidouan.

a) Ikerjellatèn — Kébir : Ben Assou Ould Bout. — 20 tentes;

b) Issouakin. — Kébir : Hammad Ould Haddidouan. — 25 tentes;

c) Iadach. — Kébir Hassan Ould Ijji. — 20 tentes;

d) Iberrauian. — Kébir : Hammadi Ould Bitouch. — 20 tentes.

Ait Moussa.

Les Ait Moussa se divisent en deux nesfs :

1° Ait Aqqa; — 2° Ait Ben Aqqa

I. — Ait Aqqa. — Kébir Moha ou Hammou.

a) Imahzen. — Kébir : Moha Ou Hammou. — quatre à cinq cents tentes;

b) Ait Mrabet — Kébir : Haddou Nhalima. — 50 tentes;

c) Ikelloujen. — Kébir : Raho Ou Kellouch. — 20 tentes;

d) Iben Aqqatem. — Kébir : Abtach. — 18 tentes.

II. — Ait Ben Aqqa. — Kébir : El Hossein Ould Hammad.

a) Ait Ben Moussa. — Kébir : El Hossein Ou Kellouch. — 25 tentes;

b) Ihaouaddin. — Kébir : El Hadi. — 25 tentes.

c) Isserrafin. — Kébir : Bou El Ghali. — 20 tentes.

C'est la tribu du caïd, de ses fils et de ses neveux. Il est donc très difficile de donner des chiffres exacts, tous les Imhazen prenant et licenciant des Chnaguett très fréquemment.

SECONDE MOITIÉ : AIT-CHART.

Kébir : Cheikh Sidi Hassan Ould Aggouran.

1° Ait Kessou ou Said; — 2° Ait Hammou ou Said; — 3° Ait Raho ou Said.

1° *Ait Kessou ou Said.* — Kébir : Mohammed ou Said Nghenima.

a) Ait l'atma ou Said. — Kébir : Lahsen Nlchi. — 14 tentes.

b) Ait Ouhaqqi. — Kébir : Mohammed ou Said Nghenima. — 31 tentes;

c) Ait Baboud. — Kébir : Baboud Naqqi. — 29 tentes.

d) Ait N'Tazoult. — Kébir : Mohammed ou Said Mhechin. — 12 tentes;

e) Ait Bouhou ou Kessou. — Kébir : Addou ou J lakh. — 11 tentes;

f) Ait bou Leklouf. — Kébir : Kessou Nhou Fedid. — 26 tentes;

g) Ait Mimoun ou Moussa. — Kébir : Said Naomar ou Kessou. — 16 tentes;

2° *Ait Hammou ou Said.* — Kébir : Brahim ou El-Kheir.

a) Ait Sidi Ali. — Kébir : Lahsen Ould Bou Hammad. — 7 tentes;

b) Ait Ikken. — Kébir : Abdessadek El-Adnani. — 8 tentes;

c) Ait Assou. — Kébir : Brahim ou El-Kheir. — 23 tentes;

d) Ait Ikko. — Kébir : Sidi Hassan Ould Aggourane. — 24 tentes.

3° *Ait Raho ou Said.* — Kébir : Mohand ou Hammad.

a) Ait Bezzoul. — Kébir : Mohand ou Hammad. — 23 tentes;

b) Ait Ali ou Bouhou. — Kébir : Hammad Aara. — 14 tentes;

- c) Ait Hammad. — Kébir : Ali Mimouna. — 16 tentes;
- d) Ait Djebbana. — Kébir : El-Hadj Ould Bou Azza. — 13 tentes;
- e) Ait Hammou. — Kébir : Ou El-Aidi Nhama Haqqi. — 15 tentes;
- f) Ait Aicha Haddou. — Kébir : Ali Ou Bou Ouqtit. — 11 tentes.

Il y a en outre une douzaine de tentes étrangères réparties entre les différents douars Ait Chart.

KASBAS. — DCHOÛR. — KSOUR. — Les Ait Said ou Ichi possèdent de nombreuses kasbas en montagne.

Le caïd et ses fils en possèdent six :

Akellal; — Adekhsan; — Djenan Imess; — Bou Mzil; — Bou Teghallin; — El Adeft.

Il faut également mentionner la ville de Khenifra que le caïd et sa famille ont abandonnée à notre arrivée; là sont construites de superbes kasbas qui étaient les demeures de Moha Ou Hammou, de ses fils et de ses neveux.

La ville de Khenifra, transformée en camp, pendant plusieurs années, reprendra toute son importance le jour où les Zaïan se soumettront. Les kasbas seront alors réoccupées par leurs premiers propriétaires autour desquels se grouperont parents, amis et domestiques.

Khenifra sera la grande ville berbère.

Akellal. — C'est un ksar construit sur la montagne du même nom. Il appartient à Hassan qui domine de sa terrasse toute la vallée de l'Oum er Rebia, depuis Mrirt jusqu'au Bou Guergour. Il aperçoit même les Ait Aafi, Difi Amar, Tendra, etc

Rien de ce qui se passe à Khenifra n'échappe à Hassan qui, armé d'une jumelle, observe notre poste très fréquemment.

Adekhsan. — Est un ksar que le caïd a donné à Amarouq.

Entouré de vergers, construit près de l'oued Ichbonka, à 12 kilomètres environ de Khenifra, ce ksar occupe une situation excellente et commande une très belle plaine excessivement fertile.

Djenan Imess — Appartient actuellement au caïd seulement.

Jadis tous les Imahzen y possédaient une kasba, comme à Khenifra, mais depuis quelque temps, seuls, le caïd et ses fils y ont accès. Ou El Aidi en a été chassé.

Le dchar de Djenan Imess est traversé par l'oued Takhbit qui arrose de nombreux jardins et vergers. Sa situation est assez mauvaise. Il est en effet construit au fond d'une cuvette dont les bords constitués par de hautes montagnes se trouvent à une portée de fusil au maximum.

A l'origine, le dchar de Djenan Imess appartenait aux Ait Ammou Aissa auxquels le caïd l'enleva. Il le leur rendit cependant quelque temps après.

Les Ait Ammou Aissa conservèrent Djenan Imess jusqu'en 1918, date à laquelle il leur fut repris par les fils du caïd, au cours du conflit qui divisa la Confédération Zaïan.

Boumzil. — Appartenait jadis à tous les Imahzen qui l'avaient enlevé aux Ait Mai. Actuellement, il abrite seulement le caïd et ses fils. Ce dchar, très important, se trouve entre Aguelman et Djenan Imess. Il est composé de deux corps de bâtiments dont l'un a été construit par Hassan il y a cinq ans environ.

L'eau y est très abondante. De très nombreuses sources sourdent à proximité et quelques-unes même donnent naissance à des ruisseaux qui traversent le dchar. Malgré cela, les jardins y sont peu importants.

Bou Teghallin. — Construit à Afeiktour, est la propriété de Moha Ou Hammou. C'est un très grand dchar élevé sur des terrains qui appartenaient aux Ait Haddou ou Hammou et Ihab-barn, et dont le caïd s'empara purement et simplement. L'eau y est très abondante.

El Adeft n'est pas achevé. La construction a été entreprise à la fin de l'année 1918 par Amarouq qui, en élevant un ksar à El Adeft, veut pouvoir s'opposer à l'avance des Ichkern en pays Zaïan.

Les pluies ont arrêté les travaux, mais dès que les belles journées de printemps reparaitront, de nombreuses équipes d'ouvriers s'installeront à El Adeft et termineront certainement le ksar avant le mois de juillet. L'eau lui sera fournie par l'oued Ichbouka et de nombreuses sources.

Sidi Bou M'Hamed est un dchar appartenant aux Ait Alla et construit entre Bou Mzil et Aguelman; c'est là que tous les Ait Alla emmagasinèrent leurs récoltes. Au même point, les Ait Bouhou possèdent deux villages peu importants.

Touzzel est un petit dchar situé entre Aguelman et Sidi Bou M'Hamed; il est la propriété des Ait Khounia.

Tamellaoukt. — Construit entre Sidi Bou Mhammed et Ibe-roughba (nord d'Afeiktour), appartient aux fils de Hammou Abouhsous.

Ichien Nster qui appartient aux Ait Khart est situé entre le Djebel Amira et Adekhsan. On peut l'apercevoir du sommet de Bou Moussa. C'est un dchar très important entouré de jardins.

Il a été sérieusement endommagé le 13 novembre 1914 par les obus tirés d'El Herri. Aucune réparation n'avait été faite jusqu'à cette année. Actuellement toutes les réparations ayant été faites il est en très bon état. Les Ait Chart y emmagasinent leurs récoltes et ont groupé leurs douars auprès de lui.

L'oued Arrougou et de nombreuses sources permettent aux Ait Chart d'irriguer leurs magnifiques jardins dont les produits sont vendus sur tous les marchés y compris celui de Khenifra.

Ain Oulad Zit qui appartient également aux Ait Chart, est construit entre Amira et El Adelt. C'est plutôt un hameau qui abrite deux ou trois douars seulement, chaque habitant a une chambre et rarement deux. L'oued Ichbouka qui coule à 300 mètres environ et plusieurs sources fournissent l'eau.

Ce hameau a été construit après notre installation à Khenifra (1).

Sidi Aissa Ou Nouh est un dchar qui appartient à des Chorfa : les Ait Nouh. Construit sur le territoire des Ait Saïd Ou Ichcho, il a toujours été habité par des Chorfa (2). Il se compose de trois parties bien distinctes :

a) Une kasba en partie détruite que ses habitants commencent à réparer ;

b et c) Deux kasba très grandes en parfait état, situées, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de l'oued Arrougou.

Un gué peu profond permet de passer d'une rive à l'autre. De très beaux jardins et vergers entourent le dchar qui est habité, en dehors des Ait Nouh, par de nombreux jeunes gens étrangers à la tribu et même à la Confédération Zaïan, qui viennent suivre les cours de la Zaouïa.

(1) Deux dchar en ruines appartiennent en outre aux Ait Saïd ou Ichcho : mais comme ils n'ont aucune importance, je me bornerai à indiquer leur nom : Bou Isman (Ait Khoula), Challa (Ait ben Ich).

(2) Les Zaïan ont toujours respecté les Chorfa. Seuls les Imahzen les pressurent comme tous ceux qu'ils considéraient comme leurs sujets. On raconte que les Ait Nouh ont fourni et transporté gratuitement toutes les poutres nécessaires à Hassan pour construire sa kasba d'Akellal.

Ils sont entretenus jusqu'à leur départ par les Chorfa qui prélèvent sur les dons faits aux saints, l'argent nécessaire à cet entretien.

Arrougou est un dchar très important qui appartient également à des Chorfa connus sous le nom de Chorfa d'Arrougou, mais dont le véritable nom est Ait Sidi Said. Ils appartiennent à une tribu des environs de Meknès.

Ce dchar, qui a été en partie brûlé pendant le conflit Hassan Ou El Aidi, a été reconstruit depuis. Traversé par l'oued Arrougou, il occupe une situation excellente. De beaux vergers et jardins l'entourent.

De nombreux étrangers viennent suivre les cours.

MARCHÉS. — Deux souks seulement : Celui des Ait Chart le lundi et le jeudi qui se tient en général entre Aqlibous et Amira et qui est un marché des plus importants de la montagne, et le souk du caïd, le mercredi et le dimanche. Il suit Moha Ou Hammon dans tous ses déplacements et est toujours très fréquenté.

SANCTUAIRES. — Sidi Rahhal, situé entre Adekhsan et Khenifra au pied de Bou Oulmiour. Ce marabout, presque abandonné, est simplement salué par les passants. La construction en maçonnerie est encore en assez bon état. Personne ne s'y rend en pèlerinage.

Sidi Aïssa Ou Moub est une très grande koubba en maçonnerie où se rendent en pèlerinage de très nombreux Zaouan. Ce saint a vu son influence augmenter depuis le 13 novembre 1914. Ayant été pris comme but par l'artillerie, il n'a été atteint par aucun projectile.

Sidi El Ghezouani construit au milieu du dchar d'Arrougou est très important. Tous les Ait Said Ou Ichcho tiennent à y enterrer leurs parents quel que soit le lieu du décès. On a vu transporter des cadavres pendant trois ou quatre jours pour pouvoir les inhumer près du tombeau de Sidi El Ghezouani.

C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté. De nombreux animaux y sont chaque jour égorgés.

Le tombeau est soigneusement entretenu par les Chorfa d'Arrougou.

Sidi Ahmed Ou Ali, très important et fréquenté, est une construction en maçonnerie située près du dchar de Bou Mzil
Sidi Bou M'Hammed, construit près du dchar du même nom,

sur le territoire des Ait Alla, est très fréquenté. De nombreux animaux y sont égorgés.

Sidi Chérif Nixi Ouazzen, construit en maçonnerie entre Afeiktour et Sidi Mhammed, est assez fréquenté.

Sidi Said, situé à Aguelman, est constitué par une enceinte en pierres sèches seulement. Il n'est plus fréquenté, ceux qui passent à proximité se contentent de le saluer.

AIT KRAT

Les Ait Krat comprennent :

Les Ait Moussa Aïssa; les Ait Bou Mzil; les Ait Bou Mzough, et les Ait Bou Haddou.

AIT AMMOU AÏSSA (et non Ait Hammou ou Aïssa).

Les Ait Ammou Aïssa se divisent en deux groupes ou nesf : chaque nesf comprenant trois sous-fractions formées, à leur tour, de plusieurs douars.

I. --- Premier nesf : Ait Youb, Ait Saadyane, Ait Si Mhamed.

II. — Second nesf : Ait Ouahi, Ikhasen et Ait Anini.

Les Ait Ammou Aïssa conservent leurs différents douars groupés quel que soit l'emplacement qu'ils occupent, soit en hiver, soit en été.

Premier Nesf.

1° Ait Youb, Ouahi Ou Zeroual, Mohd Ou Lhasen (chefs).

a) Ait Ali ou Said. — Kébir : Belaid Ould Si Mohamed Ou Ali. — 20 tentes;

b) Ait Ou Hammou. — Kébir : Mohammed Ou Ali Ould El Khessou. — 16 tentes;

c) Ait Ghanem. — Kébir : Amachchan. — 14 tentes;

d) Ait Bou Said. — Kébir : Ouahi Ou Zeroual, Mohamed Ou Lhasen. — 22 tentes;

e) Ait Bouhou. — Kébir : Hammou Ouzzi. — 26 tentes;

2° Ait Saadyane. — Kébir : Haddou Ould Aomar Ou Ben Ali.

a) Ait Haddou Ou Raho Ou Ali. — Kébir : Zemzami Ou Si El Halj ou bien Ait Haddou. — 16 tentes;

- b) Ait Raho. — Kébir : Arab Ould Haddou Nricha. — 18 tentes;
c) Ait Ben Ali. — Kébir : Haddou Ould Aomar Ou Ben Ali. — 32 tentes;
d) Ait Tzouli. — Kébir : Haddou Ould Anini. — 14 tentes;
3° Ait Si M'Hamed. — Kébir : Assou Lahssen Ou Ksou.
a) Ait Hammad Ou Hammou. — Kébir : Ou Chérif Ou Ali. — 22 tentes;]
b) Ait Aissa Ou Ali. — Kébir : Assou Lahssen Ou Ksou. — 14 tentes;
c) Ait Tanan. — Kébir : Bou Azza Nteseraï. — 16 tentes.

• *Second Nesf.*

- 1° Ait Ouahi. — Kébir : Ali ou Kessou.
a) Ait Taleb Mansour. — Kébir : Ali ou Kessou. — 20 tentes;
b) Ait Bou Beker Ou Gouahi. — Kébir : Kessou Ou Berbach Mohamed Ould Miloud. — 25 tentes;
c) Ait Raho. — Kébir : Moha Ould Aomar Djilali. — 25 tentes;
d) Ait Alla Ou Mansour. — Kébir : Abbou Chan Ould Alla Nhamouchan — 16 tentes;
2° Iksassen. — Kébir : Hammou Ou Azzouz, Ould Lahssen Absarchan.
a) Ait Bou Beker Ou Hamed. — Kébir : Hammou ou Azzouz, Ould Lahssen Absarchan. — 12 tentes;
b) Ait Ammou. — Kébir : Mohammed Ou El Ouali. — 16 tentes;
c) Ait Aissa. — Kébir : Lahssen Ou Ali. — 14 tentes;
3° Ait Anini. — Kébir : Imikhi.
a) Ait Raho. — Kébir : Imikhi. — 20 tentes;
b) Ait Alla. — Kébir : Hammou Ould Ali Nhadda, Mohamed Ou Hamou Ou Ali. — 16 tentes;
c) Ait Ben Aomar Brahim Nali N'Hammou Ou Lahssen. — 16 tentes;
d) Ait Khouia Brahim. — Kébir : Mohamed Ou Aomar Ould Lahssen Ou Haddou. — 14 tentes;
e) Ibmarin. — Kébir : Issidan Ould Kessou Ali. — 14 tentes.
HARTAT. *Azaghbar*. — Les Ait Ammou Aissa ne possèdent

pas de terrains en plaine; ils installent leurs troupeaux avec ceux des autres tribus ou aux environs non occupés.

DJEBEL. — Le territoire des Ait Ammou Aissa est délimité en montagne approximativement de la façon suivante :

Plaine de Taghamout traversée par l'oued Aman Nghamout, qui, dans la partie inférieure, prend le nom d'oued Amassin et sépare les Ait Ammou Aissa des Mrabtine.

Arin'roumit. — Montagne située entre les Ait Ammou Aissa et les Ait Chart. Tiaouninin Iberkoukan, Ancer Malah Ou Ferdil, Taaouin El Jamaa Merdel Aman, Amouguer, Oussada Tamellal, Ancer Nbert Aiad, Ouai Floulekt, Irakh, El Maarad.

KASBAS. DCHOUR. KSOUR. Takhoulalt. — (Ordinairement appelé Takhoulant), ksar assez important, brûlé pendant le conflit zaïan, mais reconstruit actuellement. Il est entouré de nombreux jardins et vergers dans lesquels on trouve même de la vigne. Ils sont arrosés par l'eau que fournit une source très importante.

Ce ksar qui appartient aux Ait Youb est habité par Ouahi Ou Zeroual.

Tayougoua Oulili est un petit dchar moins important que Takhoulalt. Comme le premier, il a une ceinture de jardins, de vergers, au milieu desquels coule l'eau d'une importante source très rapprochée. Tayougoua Oulili est la propriété d'Amachchan, kébir des Ait Ghanem.

Assoukel est le ksar le plus important des Ait Ammou Aissa. Toujours maintenu en parfait état de défense, c'est le « réduit » dans lequel se groupe la tribu si elle est trop pressée par l'ennemi. Nous avons pu nous en rendre compte pendant le conflit zaïan du printemps 1918.

Des jardins nouvellement créés entourent ce ksar; ils reçoivent les eaux d'une source très importante.

Tels sont les ksours de cette tribu, ils sont tous très connus, au moins de nom, depuis le printemps dernier, ayant été le théâtre de violents combats entre les partisans d'Hassan et ceux d'Ou El Aidi.

SANCTUAIRES. — Nous n'en trouvons que deux qui sont d'ailleurs peu fréquentés, les Ait Ammou Aissa allant au pèleri-

nage à Arrougou. Ces deux sanctuaires sont : *Sidi Mohammed Ou Abdesselam*, à Takhoulant, qui est le plus fréquenté des deux.

Bab Noui Oulmou, très peu important, presque pas fréquenté.

MARCHÉS. — Les Ait Ammou Aissa n'en ont pas. Ils fréquentent ceux des Mrabtine et des Ait Chart.

AIT BOU MZIL

I. — Ait Ali Ou Ksou.

II. — Ait Lahssen Ou Yahia, Ait Ben Yahia.

III. — Ait Ragi.

I. — Les Ait Ali Ou Ksou, sous le commandement d'Ali Ou Labbi, se divisent en quatre sous-fractions :

a) Ait Khouia Haddou. — Kébir : Lahssen Nragi;

b) Ait Azzouz Ou Ichi. — Kébir : Ali Ou Larbi;

c) Inadmouten. — Kébir : Hammadi Nchouhani;

d) Ait Chart. — Kébir : Assine Ould Hammou Akki.

a) Ait Khouia Haddou. — Kébir : Lahssen Nsagi.

1° Imaatiten. — Kébir : Lahssen Nragi. — 35 tentes;

2° Ousbiren. — Kébir : Lahssen Ou Hammou — 22 tentes;

3° Ait Thaman. — Kébir : Hammou Ntcha. — 17 tentes;

4° Immerraguen. — Kébir : Hammou Ou El Hossein. — 21 tentes;

a) Ait Azzouz Ou Ichi. — Kébir : Ali Ou Labbi.

1° Ait Said Ou Ali. — Kébir : Ali Ou Labbi — 36 tentes;

2° Iberrouguen. — Kébir : Mohammed Ou Ali Nali. — 34 tentes;

3° Ait Ben Ichi. — Kébir : Hammou Ou Ichi. — 21 tentes;

4° Ait Touil. — Kébir : Mohammed Ou Said Ould Said Ou Touil. — 19 tentes;

5° Ait Khouia Ben Ali. — Kébir : Azizi Ould Mouloud Ou Raho. — 18 tentes;

c) Inadmouten. — Kébir : Hammadi N'Chouhani.

1° Ait Raho. — Kébir : Hammadi Nchouani. — 33 tentes;

2° Ait Khouia Belkacem. — Kébir : Alla Ould Brashim. — 32 tentes;

d) Ait Chart. — Kébir : Hassine Ould Hammou Akki.

1° Ait Hassine Ou Ali. — Kébir : Hassine Ould Hammou Akki. — 38 tentes;

2° Ait Ikko Aqqa. — Kébir : Mohund Ou Lahssen. — 18 tentes;

3° Ait Azzouz Ou Ali. — Kébir : Alla Raho, — 19 tentes;

4° Iberrahal. — Kébir : Ali Hammou. — 21 tentes.

II. — Ait Lahssen ou Yahia. — Kébir : Mouloud Ou Kerroun.

a) Ait Ksou. — Kébir : Hammadi Ould Ben Lahssen 21 tentes;

b) Ait Haddou ou Ksou. — Kébir : Ben Bouh Ould Hammou Haddou. — 16 tentes;

c) Ait Aomar. — Kébir : Mouloud Ou Kerroun. — 23 tentes;

Ait Ben Yahia. — Kébir : Ou El Ghali Ould Kaci.

a) Laazouzen. — Kébir : Ou Tahar. — 21 tentes;

b) Ait Khouia Yahia. — Kébir : Ou El Ghazi Ould Ka i 23 tentes;

c) Ait Ou Akki. — Kébir : Baadi Ou Said Itto Ali. — 19 tentes.

III. — *Ait Ragi.* — Obéissant à Brahim Ould Hammou Ou Lahsen, ils se divisent en deux sous-fractions, les Ait Hamed Ou Kessou et les Ait Ali Ou Moussa.

a) *Ali Hamed Ou Kessou.* — Kébir : Kessou Ou Aissa.

1° Issiarin. — Kébir : Kessou Ou Aissa. — 16 tentes;

2° Ait Taleb Said. — Kébir : Ben Naceur Ould Fatma Mouloud. — 28 tentes;

3° Ait Ben Moussa. — Kébir : Hammou Ou Moussa. — 28 tentes.

b) *Ait Ali Ou Moussa.* — Kébir : Brahim Ould Haddou Ou Lahssen.

1° Icherouaden. — Kébir : Mimoun Acherouad. — 30 tentes;

2° Ikaabouchen. — Kébir : Mohammed Ould Larbi. — 16 tentes;

3° Ait Khouia Ben Said. — Kébir : ben Mouloud. — 26 tentes.

HABITAT. Azaghar. — Les terrains que les Ait Bou Mzil possèdent en plaine sont limités approximativement de la manière suivante : Aicha Miich, au nord d'Allal Akhillou, à l'ouest de Teguet ; Tafran Nbaali Tiaddanin, entre le Djebel Tamektal et l'Oum er Rebia, El Bordj Taghat.

Djebel. — En montagne, le territoire des Ait Bou Mzil a pour limites approximatives : Djebel El Ghemad, près de Bou Oudji, Djebel Meddim, Tarzout Ou Choua Ou Talaghin, Tanourdi, Amouguerghou, Larbia, Afeiktour, Admer Bab Nizi Chouari.

KASBAS, DCHOUR, KSOUR. — *Tiguelnanim* est le nom de deux dchour, un grand et un petit, construits sur la rive droite du Serou ; ils appartiennent à Hammou El Hossein des Ait Khouia Haddou. Une source à fort débit permet d'avoir autour de Tiguelnanim de superbes jardins.

Ouchmin est un grand dchar qui appartient aux Ait Lahssen Ou Yahia. Il est habité par Mouloud Itto Hammou Ould Belhadji.

Ses habitants peuvent utiliser pour leurs jardins non seulement l'eau du Serou, mais encore celle des nombreuses sources qui jaillissent à proximité.

Meneghlaghi est lui aussi édifié sur la rive droite du Serou. Il appartient aux Inadmouten et abrite Hammadi N'Chouhani et Alla N'Brahim.

Ses habitants ont en plus de l'oued Serou qui coule très près du dchar, l'eau d'une petite source très rapprochée.

SANCTUAIRES. — *Bab Nnizi* construit en maçonnerie au Nord de Tiguelnanim à quelques centaines de mètres seulement du dchar, est très important.

Bou Zergou est une construction en maçonnerie élevée à Axerzou sur le territoire des Ait Ichcho (Ali Ou Labbi). Ce sanctuaire est assez fréquenté.

Sidi Gadir est un tombeau construit en maçonnerie dans le genre de Sidi Bou Tzougouart, édifié sur le territoire des Ait Lahsen Ou Yahia, il est toujours soigneusement entretenu et assez fréquenté.

Tibiquin. — Sanctuaire composé d'un mur en pierres sèches seulement, construit sur le territoire des Ait Azzouz Ou Ichcho ; est actuellement complètement abandonné.

Oussada est un édifice en maçonnerie élevé au pied d'un

arbre sur le territoire des Ait Chart des Ait Aou Mzil. Ce marabout, quoique peu important, est assez fréquenté.

MARCHÉS. — Pas plus que les autres tribus des Ait Krat, les Ait Bou Mzil n'ont de souks. Ils s'approvisionnent sur ceux des tribus voisines.

AIT OUMZOUGH.

Ait Bou Haddou. — Kébir : Hammou Ou Ben Naceur.

I. — 1° Ait Hazel; 2° Ait Mimoun Ou Moussa; 3° Ait Bou Ichi.

II. — 1° Ait Yahia Ou Ghanem; 2° Ait Aabi.

I. — 1° *Ait Hazel.* — Kébir : Bou Azza Ou Kellou.

a) Ait Ali; Ait Bouhou. — Kébir : Bou Azza Ou Kellou;

b) Ighmarin. — Kébir : Ou El Habib.

Ait Affi : a) Ait Bou Kessou. — Kébir : El Caid Moha ou Bou Azza.

— b) Ait Ness. — Kébir : Mimoun Bel Abbas.

Ait Abdelkrim : a) Ait Hassine. — Kébir : Smail Nitto Chérif.

— f) Ait Kessou. — Kébir : Hammou Nham-mou Ali.

2° Ait Mimoun Ou Moussa. — Kébir : Mouloud Ould Sidi Ben Raho.

a) Ait Hassou Ou Yahia. — Kébir : El Hossein Ali Ou Alla.

b) Ait Bou Hafra. — Kébir : Mouloud Ould Sidi Ben Raho.

c) Ait Bouhou Ou Yahia. — Kébir : Sidi El Maati.

3° Ait Bou Ichi.

a) Ait Ouchen. — Kébir : Moha Ou Haddou Ould Bou Imjan.

b) Ait Abdesslem. — Kébir : Mhamed Ou Asson.

c) Ait Ben Youssef. — Kébir : Caid Smail Ntaleb Ahmed.

d) Ait Aqqa. — Kébir : Hammou Ou Chérif.

e) Ait Raho. — Kébir : Aachi ou Raho.

f) Ait Bou Aziz. — Kébir : Mohammed Ou Ahmed.

II. — 1° Ait Yahia Ou Ghanem. — Kébir : Alla Achefar.

a) Ighanimen. — Kébir : Alla Achefar.

b) Ait Alla. — Kébir : Ben Naceur Nbaaous.

2° Ait Aabbi. — Kébir : Hammou Nben Ikko.

a) Ait Ou Azzouz. — Kébir : Hammou Nben Ikko.

b) Ait Hadi. — Kébir : Hammou Ou Ben Naceur ;

c) Ait Hammad. — Kébir : Askri Ndamia ;

d) Ait Ou Hammou. — Kébir : Ou Ben Naceur Ould Hammad Ben Kessou.

e) Ait El Khia. — Kébir : Belaid Ou Marrachi.

Limites de jadis. — Aqlibous, Tayougoua Oulili, Oulres, El Bordj, Talmektal, Tabat Ou Medioun, Tichout Naissa, Tan-nour Abber (près des Ait Affi).

Limites actuelles, en biver. — Tabainout, Anfadou Ali ou Zeid Aman Harrimin, Bou Outrou, Maha Jibal-Ari Ahiod, Inouan, Tichinkourm Imahdar, Zranma, Sidi Bou Mselem, Yzroutan, Timanamran, Targan Ali, Tadaissout Bou Imerghraden, Bou Iferdan, Touiza, Ouichabar, Bou Chouart, Mchichita.

En Été. — Iserfan, Taddart, Bou Illiouin. Ounaoumlil, Bou Tmersit, Tiouririn Raho Bou Idqi, Taghrout, Sebelhadj, Tenest, Berki Sidi Cherif Koudit, Oued Sidi Lamine, Bou Izhan, Bou Samer, Acherchamou, Talat Memzil, Kesen Sour.

TCHOURS. — Les Ait Bou Haddou n'ont actuellement que des dehour en ruines.

Ait Affi, appartenant aux Ighmarin.

Sidi Amar, appartenant aux Ait Ali.

Dchar d'Allal Achefar, des Ait Ghanem.

Dchar Taneczdan, des Ait Alla.

Dchar Taouna Irsafen, près de Sidi Amar; appartenait aux Ait Abbi

Dchar Targan Ali, propriété des Ait Mimoun Ou Moussa.

Taaouint, aux Ait Bou Ichi. On y trouve encore quelques chambres qui pourraient être habitées.

Dchar Bou Tkhefart, appartenant aux Ait Kessou.

Dchar Ait Hassine, propriété des Ait Abdelkrim.

SANCTUAIRES. — Sidi El Kamel, entre Ait Affi et Sidi Amar, en ruines, très fréquenté encore actuellement.

Sidi Amar, fréquenté.

Moulay Bou Chaib, en maçonnerie et planches à 6 kilomètres environ au sud du Zrahina, fréquenté.

Sidi Chérif. En maçonnerie et planches avec une sorte d'autel

dans le genre de celui de Sidi Bou Zougouart. Il est situé près du Kef en Sour, très fréquenté.

Sidi Bou Tkeefser. Entre les Ait Affi et le dchar des Ait Abdelkrim, fréquenté.

Sidi Bou Touizza. — Entre Bou Iferden et l'Oum er Rebia. En maçonnerie et planches, fréquenté.

MARCHÉS. — Le marché de Tingherit qui est en même temps celui d'Ou El Aidi des Ait Yacoub Ou Aissa et des Ait Ahmed Ou Aissa.

Lieutenant PILLANT.
